



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

projets de loi

Question écrite n° 128787

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le coût du travail en France. À l'occasion de l'examen de la première loi de finances rectificative pour 2012 qui a eu lieu la semaine du 13 février 2012, le Gouvernement a souhaité remédier en urgence à « un problème de coût du travail ». L'actuelle majorité étant au pouvoir depuis dix années à présent, il lui demande pourquoi cela n'a pas été fait plus tôt et s'il trouve normal de demander au Parlement de statuer dans l'urgence, usant une fois de plus de la procédure accélérée.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128787

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1473

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)